

La prochaine réunion du club aura lieu :

le jeudi 21 février 2002

à partir de 20h.15, au cercle culturel et récréatif espagnol, rue des Déportés 79.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.

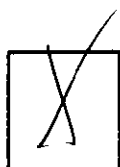
Distribution des nouveautés par André Clusman.

Mini-causerie : «Les nuls», par Hubert Havrenne, président du club philatélique de Wavre.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 756/60 **	27,50 €
Belgique : N° 1371 **	14,50 €
Belgique : N° 1114/20 **	13,05 €
Belgique : N° 1013/18 **	9,95 €
Belgique : N° 1262/68 **	5,25 €
Belgique : N° 1272/77 **	2,75 €
Belgique : N° 1241/42 **	2,50 €
Belgique : N° 1122/24 **	2,25 €
Belgique : N° 724 Q **	1,60 €
Belgique : N° 1037 **	1,25 €
Etats-Unis : N° 942/45 **	80 FRF
Etats-Unis : N° 903/06 **	35 FRF
Grenade : N° 1631/34 **	35 FRF
Grenade : N° 942/44	30 FRF
Etats-Unis : N° 890/93 **	15 FRF

COTISATION



La cotisation pour l'année 2002 a été fixée à 7 euro. Elle pourra encore être réglée lors de la réunion du 21 février.

Si une croix rouge figure ci-contre, cela signifie qu'à ce moment nous n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 2002. Ne tardez pas à vous mettre en règle. On peut aussi verser au compte 556-0191470-53 du «Club philatélique - Cotisations».

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Rixensart : samedi 19.01 de 9 à 16h.30 : bourse philatélique et marcophilique à l'athénée royal, rue A. Croy.

St-Nicolas : dimanche 3 février de 9 à 16h.00 : bourse philatélique, numismatique, cartes postales illustrées... Local «Den Hof», place H. Heyman.

Charleroi : samedi 23 février 2002 de 9 à 17h.00 : 3e bourse des collectionneurs. Institut St-André, rue du Parc 6 (071/87.76.25).

Hannut : samedi 23 mars de 9 à 17 h.00 : bourse des collectionneurs au Marché couvert

Courcelles : samedi 25 mai de 9 à 17h.00 : 4e bourse philatélique, salle St-Lambert, rue du 28 juin, 102.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le catalogue officiel des timbres-poste de Belgique 2002

C'est avec grand plaisir que la *Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-Poste* lance la 47^{ème} édition du « *Catalogue Officiel de Timbres-poste de Belgique (C.O.B.) 2002* » qui fera date en tant qu'édition historique. Avec toutes les indications de prix en euros, la nouvelle unité monétaire européenne, le monde philatélique met aussi un point final à l'utilisation du franc belge.

A l'instar des catalogues précédents, cette édition, également mise à jour jusqu'à la mi-2001, comprend les dernières émissions de Belgique, des anciennes colonies, de l'Europe-CEPT, des nouvelles variétés (erreurs d'impression), etc.

Toutes les cotations ont été méticuleusement converties en euros et adaptées à la tendance actuelle du marché. Les résultats de ventes publiques de Belgique et de l'étranger ainsi que les contacts avec les marchands et les collectionneurs du monde entier forment les paramètres d'une indication de prix actuels. Pour chaque domaine de collection, les cotations sont commentées dans les moindres détails par des spécialistes dans des commissions constituées à cet effet.

Les beaux exemplaires classiques et les séries-phares se font de plus en plus rares. Tant les variantes de couleur que de dentelure et les erreurs d'impression continuent à nourrir la demande. Dans un marché en croissance, il est de ce fait logique que c'est précisément ces timbres-poste qui ont connu une sensible hausse des prix.

Entre les premières pages de ce catalogue, les collectionneurs trouveront un remarquable feuillet de commémoration en noir et blanc offert par La Poste belge. Il s'agit d'une reproduction des deux premiers timbres-poste « *Roi Albert II* » dans la nouvelle devise euro.

La nouvelle édition 2002 du C.O.B. paraîtra le samedi 15 décembre 2001. Il compte 640 pages et sera mis en vente au prix de 20 € (807,- BEF) chez tous les négociants de timbres-poste, les libraires haut de gamme et les guichets philatéliques de *la Poste*.

Cette édition reste valable jusque début décembre 2002.

22 nov. '01



ESDA
European Stamp Dealers' Association



ASAT
Association Internationale de Collecteurs de Timbres

ifsda
International Federation of Stamp Dealers' Associations

CCIB
KHN

Member of:



LE C.O.B. 2002

La grande nouveauté de ce catalogue qui en est à sa 47ème édition, est sa parution en Euro, la nouvelle unité monétaire européenne.

Si dans sa présentation, le C.O.B. est resté égal à lui-même, c'est-à-dire une présentation et une qualité technique irréprochable qui justifient amplement son prix de 20 euro, il faudra s'adapter à ces nouvelles cotes. De la plus petite 0,15 à la plus importante, le «Termonde» renversé avec ses 75.000 euro.

Constatons qu'en général nos timbres gardent leur valeur avec quelques ajustements vers le haut ou le bas.

Remarquons que les classiques voient leurs prix confortés avec des augmentations entre 5 et 10% pour les Epaulettes et les Médailles.

Mais la grande surprise vient de l'estimation des timbres seuls sur documents. Notre étonnement est grand de voir certaines pièces multipliées par 3 ou 4 alors que d'autres sont diminuées de 50 % ou tout simplement supprimées telles les grosses valeurs de certaines séries.

Prenons quelques exemples au hasard : le n° 189 était coté 500.- fr, il est maintenant évalué à 50 Euro (2.000.- fr). Le 5 fr. Montenez passe de 1.800 fr. à 100 Euro (4.000 fr.). Nous pensons que la calculatrice de conversion a joué quelques tours pendables aux éditeurs du catalogue car comment expliquer que le timbre n° 410 est coté 250 Euro sur lettre et que le même en BF ne vaut que 185 Euro ?

Apprécions que la rubrique «Idées Européennes» a disparu et que les éditeurs ont eu la bonne idée de ne plus coter les timbres chemin de fer parus après 1987 et les ont simplement signalés parmi les vignettes.

A remarquer également l'étrange stagnation des timbres du Congo-Belge alors que l'engouement des collectionneurs pour notre ex-colonie ne fait que croître auprès des amateurs.

Attendons le 15 décembre 2002 avec la parution déjà annoncée de la prochaine édition pour obtenir rectification ou confirmation et notons au passage que 72 négociants font partie de la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-Poste qui édite ce catalogue.

H.H.

Les timbres-poste et l'euro

L'année prochaine, nous passons à l'euro. Pourrez-vous encore affranchir votre courrier avec vos anciens timbres ? Heureusement oui. Mais il faut savoir qu'il existe différentes sortes de timbres.

Sans limite

Si vous ne possédez que des nouveaux timbres portant déjà une valeur mentionnée en euros, éventuellement accompagnée d'une mention en francs, vous pourrez continuer à les utiliser sans problème après l'introduction de l'euro. Il en va bien évidemment de même pour les timbres «sans mention de valeur». Il s'agit de



timbres sur lesquels vous ne retrouvez aucune mention de valeur, ni en francs belges, ni

en euros. Ces timbres s'emploient pour l'affranchissement d'envois ordinaires (dont le

tarif est actuellement de 17 FB). Leur avantage : ils restent valables pour l'affranchissement des envois ordinaires même si les tarifs postaux augmentent.

Les anciens timbres

L'inquiétude n'est pas davantage de mise si vous possédez encore d'anciens timbres où n'est mentionnée qu'une valeur en francs. Il est vrai qu'une rumeur a

couru l'année dernière, prétendant que ces timbres ne resteraient valables que six mois

- ▷ après l'introduction de l'euro. C'est toutefois une tout autre décision qui a été prise cette année. Tous les timbres-poste resteront valables sans limitation de temps. En principe, vous pourrez donc toujours utiliser vos anciens timbres après le 30 juin 2002. Mais si vous voulez continuer à utiliser vos timbres belges où n'est mentionnée qu'une valeur en francs, vous devrez - avant de les apposer - convertir les tarifs postaux.

Liquider les vieux timbres

Notez qu'après la première adaptation des tarifs postaux, il n'existera peut-être plus de timbres en francs qui conviennent à l'affranchissement exact de vos envois. Arrondissez à

UN EXEMPLE : si vous voulez envoyer un petit colis qui doit être affranchi à 1,24 €, vous devez y apposer des timbres pour une valeur de 50 FB.

Veillez à ce que la **conversion** soit toujours correcte. Les montants convertis doivent en outre être arrondis tout aussi correctement. Les montants en francs belges doivent toujours être arrondis à l'unité, suivant les règles en vigueur. Si votre conversion aboutit, par exemple, à 50,02 FB, vous devez arrondir à 50 FB. Un montant de 120,65 FB sera arrondi à 121 FB. Gardez donc toujours une calculatrice (euro) à portée de main. Car il est bien difficile de multiplier mentalement les tarifs postaux en euros par 40,3399.

une valeur supérieure : collez (un peu) plus de timbres qu'il n'en faudrait réellement.

• Nous vous recommandons d'utiliser en priorité vos anciens timbres ne mentionnant qu'une valeur en francs belges. D'autant qu'une modification de la loi pourrait, à l'avenir,

abolir l'utilisation de ces timbres libellés en francs. Pour l'instant, il n'existe encore aucun projet à ce sujet, selon un porte-parole de la Poste, mais cela pourrait venir. Après quelques adaptations des tarifs postaux, il deviendra très compliqué pour les servi-

ces postaux de vérifier si l'affranchissement en francs est correct. L'interdiction d'encore utiliser les anciens timbres en francs apparaît comme une solution évidente.

• A la Poste, alors que les feuilles entières de timbres pouvaient précédemment être échangées contre des espèces sonnantes et trébuchantes (mais à 75 % de leur valeur uniquement), il a été décidé l'année dernière, de supprimer cette possibilité. Une décision qui a déjà pris effet au début 2001. Si vous avez acheté des timbres, il n'est plus possible de les échanger, ni contre des francs, ni contre des euros.

FORTIS BANQUE

Les administrations postales débloquent un peu trop en ce moment



Sauf erreur de ma part, la finalité du timbre est de payer l'affranchissement d'un courrier. Parce qu'ils ont une histoire et sont parfois rares, ces mêmes timbres trouvent aussi leur place dans des albums, c'est leur seconde destination. Les personnes qui collectionnent les timbres s'appellent des philatélistes et ont leurs motivations propres. Vous me direz que j'enfonçe des portes ouvertes et vous avez presque raison, à cette circonstance près que ces « lapalisades » semblent être ignorées de certains responsables d'administrations postales qui, sous couvert de savantes considérations marketing, nous pondent des blocs en pensant qu'ils nous plaisent. Le problème des blocs-feuillets, c'est qu'ils n'ont pratiquement aucune chance de voyager, à moins que l'envie vous prenne d'utiliser toujours des enveloppes d'un format 21 x 29,7 cm et de payer un affranchissement sans correspondance avec le poids de votre courrier. Lorsque j'observe les nouveautés en ce moment, toutes les administrations postales ou presque y vont de leur bloc-feuille. Certains sont même très beaux d'un point de vue esthétique mais présentent l'inconvénient de ressembler à des vignettes surprises que l'on trouvait autrefois dans des plaquettes de chocolat et aujourd'hui remplacées par des monstres de toute nature censés plaire aux

enfants. Réalisés pour les philatélistes puisque l'on ne peut pas les apposer sur des enveloppes de taille raisonnable, les blocs ne font que semer le désordre dans les albums car impossibles à faire tenir correctement par les bandes traditionnelles réalisées par les fabricants et dont l'objet est de classer des... timbres ! Si vous souhaitez extraire le timbre du bloc pour le classer dans un album, vous avez toutes les chances qu'il ne ressemble pas à grand chose car, dans la logique des artistes, le sujet du timbre est souvent lié au papier qu'il y a autour. C'est ainsi que vous aurez la petite déception en procédant de la sorte d'obtenir par exemple sur des timbres les jambes et le corps d'un plongeur auquel on aurait coupé les bras, un ciseau sans bec, un bateau à voile sans mât ou encore un fondamentaliste musulman sans barbe. Seule constante, le prix du timbre figure toujours au bon endroit. Les blocs-feuillets ne sont pas une ineptie dès lors que l'on en émet en quantité raisonnable, ce qui n'est pas le cas. Je ne mets pas dans le même sac postal les deux derniers blocs de la poste française qui regroupent des timbres d'usage courant et donnent une cohérence à l'ensemble. Toutes les belles images de blocs-feuillets devraient plutôt se retrouver dans des carnets qui sont collectionnés, facilement classables et sur lesquels on peut fournir des explications sur les sujets présentés.

La philatélie doit rester postale mais le paradoxe du moment est que les administrations concernées fabriquent des produits qui ne le sont pas. ■

Gauthier Toulemonde

TIMBRES MAGAZINE - Décembre 2001 - 5

Lourde amende pour La Poste

CONCURRENCE La Commission européenne devrait imposer une amende de 100 millions

- En quelques jours, nous apprenons que :
- La Poste a « reçu » une amende de 100 millions de francs belges pour abus de position dominante.
 - Monsieur Rombouts, administrateur délégué, perçoit un salaire annuel de 30 millions et touchera une indemnité de 100 millions s'il reçoit son C4 (ce qui est fait).
 - que 400 petits bureaux vont être supprimés, étant considérés comme non-rentables.
 - que des centres de tri vont être fermés.

En tant que philatéliste, ceci ne nous concerne pas directement, mais n'oublions pas que les collectionneurs participent dans une certaine mesure aux comptes de la Poste.

Chaque timbre vendu et mis dans un classeur ou un album est du bénéfice net puisque le service de transport et de distribution du courrier n'est pas rendu.

Nous participons donc dans une certaine mesure aux rentrées de La Poste et il semblerait normal que nous en touchions des dividendes.

Soyons de bon compte et reconnaissons que certains subsides de fonctionnement sont accordés à la Fédération et qu'une aide est donnée aux clubs qui publient un bulletin. Remarquons que ces revues de cercles font la publicité de La Poste en publiant les communiqués de celle-ci pour la propagande des nouvelles émissions.

Néanmoins, nous aimerions connaître ce que rapporte la philatélie et ce qui lui est redistribué.

Les bons comptes dit-on font les bons amis...

H. Havrenne

CE N'EST PAS NOUS QUI L'ECRIVONS MAIS BIEN LE REDACTEUR EN CHEF DE "TIMBRES MAGAZINE" DANS LE N° DE CE MENSUEL PARU EN DECEMBRE 2001

Illusions - Désillusions

Il nous arrive d'être sollicités pour évaluer une collection de timbres; ce n'est jamais sans une appréhension que nous répondons à la demande et, neuf fois sur dix nous clôturons cet examen avec un serrement de cœur.

En règle générale, le fait de connaître la situation financière de ses albums suppose de la part du philatéliste qui attend un avis, son intention de réaliser sa collection et ce, à un prix qui doit selon lui, dépasser largement la valeur qu'il a exposée. La déception est souvent la suite logique des conclusions que nous émettons. Très souvent aussi le philatéliste déçu abandonne son hobby. Pourquoi ? Tout simplement par appât du gain ou par ignorance.

Reconnaissons que le premier cas n'est pas celui du vrai collectionneur. Cependant nous avons connu des «philatélistes» dont le seul but était d'acheter n'importe quoi, de mettre en réserve en attendant la hausse, comme celle-ci ne venait pas dans les proportions et le temps escomptés, il vendait par dépit... Désillusion bien sûr!

Ne nous attardons pas à cette spéculation; envisageons plutôt le cas du philatéliste ignorant... Eh oui... ce dernier existe; et le comble c'est qu'il serait tenté de vous faire la leçon.

Nous avons récemment donné notre avis sur une collection. Que contenait-elle ? Tout d'abord des oblitérés de tous pays, mal classés, détériorés, communs et que le philatéliste voulait vendre. Que dire à celui-ci sinon lui conseiller de fermer définitivement son album. Nous ne pouvions pas lui suggérer d'en faire cadeau à des jeunes; c'eût été rendre un mauvais service à ceux-ci qui, rêvant aux pays évoqués par les vignettes, se seraient déjà considérés comme des Crésus de la philatélie. Ne les aurions-nous pas mal orientés ?

Il y avait ensuite, bien rangées celles-là, des séries et des séries de pays pirates, des séries incomplètes que leur propriétaire avait acquises à des prix exagérés. Comme nous demandions à ce malheureux comment il s'était procuré ces émissions, il nous répondit candidement : «D'après les annonces de tel et tel journaux philatéliques». Comme preuve de la véracité de son affirmation il nous soumit les notes d'envois de ses fournisseurs.

Nous n'avons pas osé peiner ce pauvre homme qui avait exposé de belles petites sommes et était si fier de nous faire admirer ses trésors.

Il y avait enfin dans un fouillis d'enveloppes, des FDC, des cartes maxima, des feuillets, enfin tout ce qui se vend actuellement... et tout cela en plusieurs exemplaires. Sans doute, espère-t-il les écouler «mais encore, nous dit-il, en rentrant dans mon argent» !!!

Comprenez-vous qu'en quittant ce philatéliste nous ayons senti un serrement au cœur.

Sans doute, vous nous direz qu'il est loin de la collection, qu'il est naïf, qu'il n'a pas à se laisser leurrer. D'accord, il y a assez de cercles philatéliques où l'on peut s'initier à la collection et qui se font un devoir de conseiller leurs membres. Mais écoute-t-on toujours la bonne parole ? De plus, n'oublions pas qu'il existe des collectionneurs isolés pour qui le conseil d'un fournisseur peu scrupuleux fait force d'évangile. Ainsi de l'illusion des trésors que l'on dispose religieusement ou non en classeurs on arrive à la désillusion lorsqu'on veut réaliser et... à quelles conditions!

NATIONALE RUILBEURS

3 FEBRUARI 2002

Postzegels - Munten - Prentkaarten -
Melkcupdekseltjes - Doodsprentjes - Speelkaarten enz,.....

SINT-NIKLAAS



W
A
S
E

R
U
I
L
C
L
U
B

Lokaal "Den HOF" (Gildenhuis) in meerdere zalen

Hendrik Heymanplein 7 B-9100 Sint-Niklaas
van 9 tot 16 uur

Er zijn broodjes, koude en warme dranken te bekomen

Inkom: Leden gratis, niet-leden 30 Bef
vrij van zegel 198/7 0,74 Eur

Sekretariaat : Mevr. I. De Grootte, Tabakstraat 13 B 9100 Sint-Niklaas Tel: 03 776.32.28

MISE EN GARDE

Lisant régulièrement les publicités et les annonces parues dans les différentes revues philatéliques, qu'elles soient belges ou françaises, nous mettons nos membres en garde contre certaines offres alléchantes.

Méfiez-vous des publicités dont l'unique adresse est une boîte postale (B.P.). Elles vous demandent de faire parvenir soit de l'argent, soit des timbres afin d'obtenir des lots ou des contreparties philatéliques. Il est très aisé d'obtenir la location d'une boîte postale pour un délai de deux à trois mois. A l'issue du délai imparti, la boîte postale est fermée et le locataire a disparu dans la nature avec votre argent ou vos timbres. Ne vous laissez pas abuser par ce sigle B.P. qui ne veut signifier que **B**louser le **P**hilatéliste.

CERCLE PHILATELIQUE DE WAVRE

Concours 2002

MARS : Un timbre Promotion de la Philatélie « Les roses de Redouté »

* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	10 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Qualité de la dentelure	25 pts
* Fraîcheur du timbre	25 pts

MAI : un timbre Roi Baudouin type Velghe n° 2137 (100 frs bleu clair)

* Oblitération du Brabant Wallon	25 pts
Oblitération de Wallonie	20 pts
Oblitération de Flandre	15 pts
Oblitération de Bruxelles	10 pts
* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	15 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure du timbre	25 pts

SEPTEMBRE : Le tour du 20^{ème} siècle en 80 timbres . Un timbre du feuillet n° 2858 à 2877

* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	15 pts
* Timbre personnalité (2858 à 2867)	25 pts
Timbre sport et détente (2868 à 2877)	20 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure du timbre	25 pts

NOVEMBRE : Un timbre Philatélie de la Jeunesse NATACHA n°2528

* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	15 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure du timbre	25 pts
* Date la plus ancienne	25 pts
ensuite – 2 pts	

Réalisation inter-membres du JEUDI 21 février 2002

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Euro
BELGIQUE					
LOT 1		1 PREC. DE BXL A AUDENAERDE DU 29/05/1815 CAT HERLANT TYPE 60 INDICE 8 (10,00 EUR)			5,00 EUR
LOT 2		1 L. DE WAVRE A ANVERS DU 15/04/1873 T.P. 30 TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 3		1 RECU DE HERINNES LEZ PECQ POUR ENCAISSEMENT A POTTES DU 02/12/1910 T.P. 74 TARIF EXACT VERSO OBL DEPOT-RELAIS POTTES INDICE "B"			3,00 EUR
LOT 4		1 C.I. DE BXL EXPO A WASMES DU 11/07/1910 T.P. 84 (S/L 12,50 EUR) TARIF EXACT			4,50 EUR
LOT 5		1 L. DE BREE A LIEGE DU 19/2/1913 T.P. 111 TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 6		1 L. DE BXL NORD A MONS DU 24/07/1922 T.P. 140 TARIF EXACT FLAMME "EMPLOYEZ LA POSTE PAR AVIONS POUR LONDRES ET PARIS"			2,50 EUR
LOT 7		1 C.I. "FERME DE LA HAIE SAINTE" DE WATERLOO A DOUR DU 22/07/1922 T.P. 137 TARIF EXACT OBL TREFLE DE WATERLOO			3,00 EUR
LOT 8		1 L. DE WAVRE A LIBRAMONT DU 31/03/1926 T.P. 200 (S/L 6,50 EUR) TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 9		1 C.P. PUB "ECREMEUSE PERSOONS" DE St GERARD A BXL DU 03/11/1933 T.P. 339 (2) TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 10		1 C.I. DE BXL A CHARLEROI DU 03/11/1933 T.P. 488 ET 497 TARIF EXACT			3,00 EUR
LOT 11		1 L. DE CHARLEROI A KOKHEN-ANHALT (ALLEMAGNE) DU 24/07/1943 T.P. 429 (S/L 11,00 EUR) TARIF EXACT CENSURE DE COLOGNE			3,00 EUR
LOT 12		1 L. "PUB" DELHAIZE DE GENTINNES A BXL DU 17/11/1950 T.P. 832 TARIF EXACT OBL DEPOT-RELAIS "GENTINNES" INDICE "B"			3,50 EUR
LOT 13		1 L. PAR AVION DE VIRTON A USUMBURA DU 25/01/1961 T.P. 1162 (3) TAXE COMBINEE TARIF EXACT			3,00 EUR
LOT 14		1 L. REC. DE FAYMONVILLE A GREZ DOICEAU DU 27/10/1981 T.P. 1583, 1584, 1876 TARIF EXACT OBL. HALTE MOTORISEE FAYMONVILLE INDICE A 1 L. REC. DE BIERGES A GREZ DOICEAU DU 20/01/1986 T.P. 2126 (2) 2159 TARIF EXACT OBL HALTE MOTORISEE BIERGES INDICE A			3,00 EUR
LOT 15		17 L. REC. PERIODE 1981/1999 AFFR. VAIRES OBL. WAVRE 1 ET 2, BRAINE, JODOIGNE GREZ DOICEAU, BEAUVECHAIN, MONT St GUIBERT, CHAUMONT GISTOUX			8,00 EUR
LOT 16		1 L. PAR AVION DEBXL A PRAGUE DU 15/06/1946 T.P. Aér. 8 1ier SERVICE BXL PRAGUE DIRECT CAT VDB 432 A ETIQUETTE DE RETOUR			3,00 EUR

BELGIQUE FRANCHISE

LOT 17		1 L. DE L'AUDITORAT MILITAIRE PRES LE CONSEIL DE GUERRE EN CAMPAGNE VERS QUAREGNON DU 19/01/1921 OBL. POSTE B.P.S. 8			2,50 EUR
LOT 18		1 L. REC. (MIN. DES FINANCES) DE LENS HAINAUT A ECAUSSINES D'ENGHIEN DU 04/06/1925 REEX. VERS ETTERBEEK			4,00 EUR
LOT 19		20 ASSIGNATIONS DES C.C.P. ANNEE 1964			5,00 EUR
LOT 20		4 BULL. RECLAMATIONS AUX ABONNEMENTS JOURNAUX ANNEE 1975			3,00 EUR

BELGIQUE GUERRE 14/18

- LOT 21 : 1 L. "LE MOT DU SOLDAT" DE BAARLE HERTOEG DU 29/06/1915 VERS PARIS
T.P. 119 (S/L 17,50 EUR) TARIF EXACT REEXP. VERS MERS LES BAINS **5,00 EUR**
- LOT 22 : 1 E.P. N° 3 D'ANVERS A AMSTERDAM DU 30/08/1915 TARIF EXACT REEXPED.
VERS LONDRES CENSURE AIX LA CHAPELLE 5,00 EUR
- LOT 23 : 1 L. EN FRANCHISE DE LA LOUVIERE VERS PRISONNIER BELGE A HAMELN
DU 07/11/1917 **4,00 EUR**
- LOT 24 : 1 L. DE P.M.B. 8 (SOLDAT AU 1ier CARABINIER) VERS GENEVE DU 05/09/1918
T.P. 137 ET 140 TARIF EXACT CENSURE BELGE BANDE + CACHET ET CENSURE
FRANCAISE BANDE + CACHET **5,00 EUR**
- LOT 25 : 1 L. DE P.M.B. VERS OFFICIER BELGE DU G.A.T.A. A FECAMP DU 13/08/1918
CACHET "TRANSPORT PAR EAUX INTERIEURES PENURIE DE PAPIER
ENVELOPPE REUTILISE DE P.M.B. 5 VERS OFFICIER DU G.Q.G. EN CAM-
PAGNE LE 07/09/1918 CACHET "GROUPEMENT ADM. DE GROUPE D'ARMEE
QUARTIER MAITRE **7,50 EUR**

26.	Belgique :	860/62	*	37,6	10	Euro
27.		943/45		61	15	
28.		946/51		92,5	23	
29.		1070		32,5	9	
30.		1073		32,5	9	
31.		PA 8/11	**	15	5	
32.		PA 25		8	2	
33.		BF 9	*	16	4	
34.		532 Variété 1		50	13	
35.		PR 83/100	**	18	6	
36.		E 34/37	*	80	20	
37.	U.S.A. :	28	ob.	FRF 500	12,40	
38.		89		FRF 300	7,45	
39.	D.D.R. :	38/40	*	180	45	
40.	HAWAI :	26	(*)	FRF 160	4	
41.		S 1	ob.	FRF 170	4,20	
42.	AUSTRALIE :	17	*	FRF 800	20	
43.		57 D.14	ob.	FRF 700	17,35	
44.		167		FRF 160	4	
45.	SUISSE :	53		60	15	
46.		209a		65	16	
47.	FRANCE :	553/54	*	30,60	8	
48.		565/66		13,80	3,5	
49.		929		6,10	1,5	
50.	PORTUGAL :	BF 19	ob.	4,50	1	
51.	BELGIQUE :	6/7	ob.	19	6	
52.		19/20		39	10	
53.		29		12	3,5	
54.		465A	**	16	5	
55.		556/67		11,75	4	
56.		567 A/B		20	7,5	
57.		674/89A (2)		67	20	

58.	Belgique : 602 A	**	11,50	3	Euro
59.	728/36		18	6	
60.	761/72		65,50	20	
61.	807/10		15	4,50	
62.	827/31		83,75	30	
63.	863/67		103,50	35	
64.	918/23		79,50	25	
65.	1053/62 + PA 30/35		10,55	3,50	
66.	1102/07		12,50	4	
67.	1182/87		9	3	
68.	1233/38		5,15	2	
69.	BF 26		190	65	
70.	BF 29		70	25	
71.	BF 64		7	2,50	
72.	S 42/46		75	24	
73.	781/84 sur feuillet souvenir	ob.	10	3	
74.	Vols Sabena 481 - 2 - 3		9	2,50	
75.	1 classeur, faciale 5.200 BEF	**	-	90	

BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

- LOT 76 : 1 C.P. N° 18 DE BURDINNE EN **POSTE RESTANTE** VERS GENEVE DU 11/09/1894
TARIF EXACT NON RECLAME RETOUR **3,00 EUR**
- LOT 77 : 2 E.P. N° 50 HORS COURS (**FORTUNE**) + T.P. 137 (2) DES 16/05 ET 19/05/1919
DE BXL VERS BXL ET NIVELLES TARIF EXACT **4,00 EUR**
- LOT 78 : 4 C.P. AVEC REPONSE N° 55, 63, 86 ET 92 NEUVES **4,00 EUR**
- LOT 79 : 1 C.P. N° 96 + T.P. 320 ET 337 EN **EXPRESS** DE BXL A VERVIERS DU 02/09/33
TARIF EXACT DOC PEU FREQUENT **5,00 EUR**
- LOT 80 : 1 PUBLIBEL N° 1337 "**BIERE SAS**" + T.P. 850, 851 ET 859 DE BXL A MENTON
TARIF EXACT
1 PUBLIBEL N° 1558 "**PERFECT PILS**" + AFFR. MEC. 0,50 Fr. DE BXL A VERVIERS
DU 04/12/1959 REEXP. VERS BXL ET GOUGNIES TARIF EXACT **4,00 EUR**
- LOT 81 : 1 C.L. N° 48 F DE WAREMME A EMBLEM DU 03/12/1981
1 C.L. N° 49 DE WAREMME A KOOIGEM DU 14/08/1982
MARQUES DE NON DISTRIBUTION ET DE RETOUR **3,50 EUR**

BELGIQUE CHEMINS DE FER

- LOT 82 : 1 DOC. AVEC 3 T.P.Ch. FER. 354 B ANNULATION MANUELLE DU 29/09/1965
MANUL : "**TIMBRES INUTILISABLES SUITE SOUILLURE**"
GRIFFE BRAINE LE COMTE **4,00 EUR**
- LOT 83 : 1 L. DE VOITURE MOD. 672 (**ARMEE BELGE TRANSPORT DE TROUPE**) DE BXL
SCHUMAN A BOURG LEOPOLD DU 20/04/1984 DOC PEU FREQUENT **4,50 EUR**

BELGIQUE CANTONS DE L'EST

- LOT 84 : 1 C.P. "EN SOUVENIR.....DU KRONPRINZ." VERS SEBNITZ DU 28/05/1910
T.P. ALL. 68 OBL. **AMBULANT "GERONSTEN- Skt VITH (EIFFEL)" ZUG 651**
DU 28/05/1910 TRES BEAU DOC PEU FREQUENT **20,00 EUR**
- LOT 85 : 1 Dvt DE L. EN FRANCHISE D'ELSENORN A BXL DU 21/03/1950 OBL. TOURIS.
D'ELSENORN + OBL. **MILIT. PLACE D'ELSENORN CMDT** **3,00 EUR**
- LOT 86 : 1 TELEGRAMME DE NEUKIRCHEN VERS **CHEF DE GARE MONTZEN** DU 25/7/64
REEXPEDITION DE WAGON DE CHABON DE NOIRHAT A GROENENDAEL
OBL. POSTE + TELEG. EUPEN + Ch. FER MONTZEN **3,00 EUR**

ETRANGER

FRANCE

LOT 87 : 1 L. DE NEUILLY A UCCLE DU 30/10/1933 T.P. 283 (3) TARIF EXACT REEXP.
 BXL ->PARIS-> LA BAULE -> PARIS -> LA BAULE **3,50 EUR**

SUISSE

LOT 88 : 1 C.P. MILITAIRE A L'USAGE DE LA TROUPE DU BAT N° 20 POSTE CAMPAGNE
 VERS BAT. N° 19 **2,50 EUR**

GUERNSEY

LOT 89 : 1 L. DE JETHOU A MUNICH DU 28/09/1962 T.P. ANGL. 270 OBL "CIVIL DEFENCE
 IS COMMON SENSE" **4,50 EUR**

NORVEGE

LOT 90 : 1 L. DE STORJORD (CERCLE POLAIRE ARTIQUE) VERS BXL DU 17/07/1986
 T.P. 881 OBL CERCLE POLAIRE **2,50 EUR**

INDES NEERLANDAISES

LOT 91 : 1 L. PAR AVION DE SOERABAJA A NEEDE-GELDERLAND DU 23/01/1935
 T.P. 169 (4) ET 179 **3,00 EUR**

ETATS-UNIS

LOT 92 : 1 C.P. N° PC 7 + T.P. 39 DE NEW- YORK A BXL DU 12/02/1886 **3,00 EUR**

AUTRICHE

LOT 93 : 1 C.P. (NON VOYAGEE) T.P. 441 OBL. WIEN 09/04/1938 PROPAGANDE
 "AM 10 APRIL DEM FUEHRER DEIN JA" **4,00 EUR**

ALLEMAGNE

LOT 94 : 3 C.P. + 1 L. (CENSUREE) PERIODE 1936/1940 T.P. HINDENBURG **4,00 EUR**

LOT 95 : 1 L. OCCUPATION RUSSE DE HALLE (SAALE) A MERSEBURG DU 21/12/1945
 T.P. 79 TARIF EXACT CAT MICHEL 12 DM OU 6 EUR **3,00 EUR**

LOT 96 : 10 E.P. DONT 6 VOYAGES PERIODE 1889/1902 **5,00 EUR**

LOT 97 : 1 L. DE VOITURE DE LA REICHBAHN DE DAUFENBACH A AISEAU DU 20/08/1928
 CACHET DE TRANSIT STERPENICH 1 ET 2 PEU FREQUENT **5,00 EUR**

CONGO BELGE

LOT 98 : 1 L. PAR AVION DE NIANGARA A ERQUELINES DU 06/09/1935 T.P. 181
 (S/L **12,50 EUR**) MANUEL "PAR AVION VOIE DU NIL" TARIF EXACT **3,50 EUR**

LOT 99 : 1 Dvt DE L. REC. DE JADOTVILLE A MALONGA DU 06/02/1941 T.P. 177 (4)
 TARIF EXACT **4,50 EUR**

LOT 100 : 1 C.I. DE JADOTVILLE A LUXEMBOURG DU 16/05/1960 T.P. 345
 TARIF EXACT **2,50 EUR**

101.	Allemagne occ. : 340/45 + 364/67 + 380/83	**	4,80	1,6	Euro
102.	357/62 + 386		8,40	2,80	
103.	368/71A		15	5	
104.	387/90 + 403/08		5,40	1,80	
105.	391/97A		13	4,30	
106.	469/72 + 475/78		7,50	2,50	

2

Fonds Ch. J. Comhaire

Monsieur Jules Béd

Monsieur Comhaire

Commissionnaire - adjudicataire

Société archéologique

Rue de l'Empereur, 16

Vieux-Liège

à Anvers

Liège



5

CARTE POSTALE — POSTKAART

Handwritten notes in French:
Namen - Somme
Victoria
Aelin Wicame
ison St Genes



Monsieur

Charles Lemaerts

Lullou - Boyée

Avenue Michel Ange

Bruxelles

BRUXELLES
3 NOV 1920

8

Libramont

An des Écrémeuses Persoons
Thildonek (Wespelaer).

19.20.



8

11

M^r Balleguer Léon

Werkheim Ost. Stufe A 3/6

Köthen Anhalt

Deutschland



Feldpost

Kriegsgefangenensendung



82

Monsieur BOUQUIEAU-François

Regiment, N° 69832

12L



ELN

nover)

24

Monsieur A. Jacob

Rue Chauvet n° 16

Genève

Suisse

Spinn...
1300000



Nom adresse de l'expéditeur
Naam en adres van de afzender
BAUT, COLSON & DE NEF
COURTIERS D'ASSURANCES
RUE ROYALE - BRUXELLES 1
Téléphone : 18.33.04 (5 lignes)
Compte Chèq. Postaux 610.01
Reg. du Comm. Brux. 64.365

Nom adresse de l'expéditeur
Naam en adres van de afzender
BOUQUIEAU-FRANÇOIS

CARTE POSTALE



CARTE POSTALE
VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE
AU VERSO DE VOS LETTRES
ZET
OP DE NAAM EN ADRES
OP DE REZIJDE UWER BRIEF



eur Fr Van Erps

79

v. Elisabeth, 118

Verviers.

Mr Fr. Van Erps
Ch. M. M...
v. Elisabeth 118

Rue Neuve...
Verviers

80

Perfect
PILS



CLUSE HET SAS

84

Schreibbaum

Postkarte



2. 11. 1918

Fräulein

Elisabeth Bittler

itz i. d.

u/brun 10



First day of issue



Joseph E. Grah,
Cedry-Frygubh.

89

MÜNCHEN 9,

...

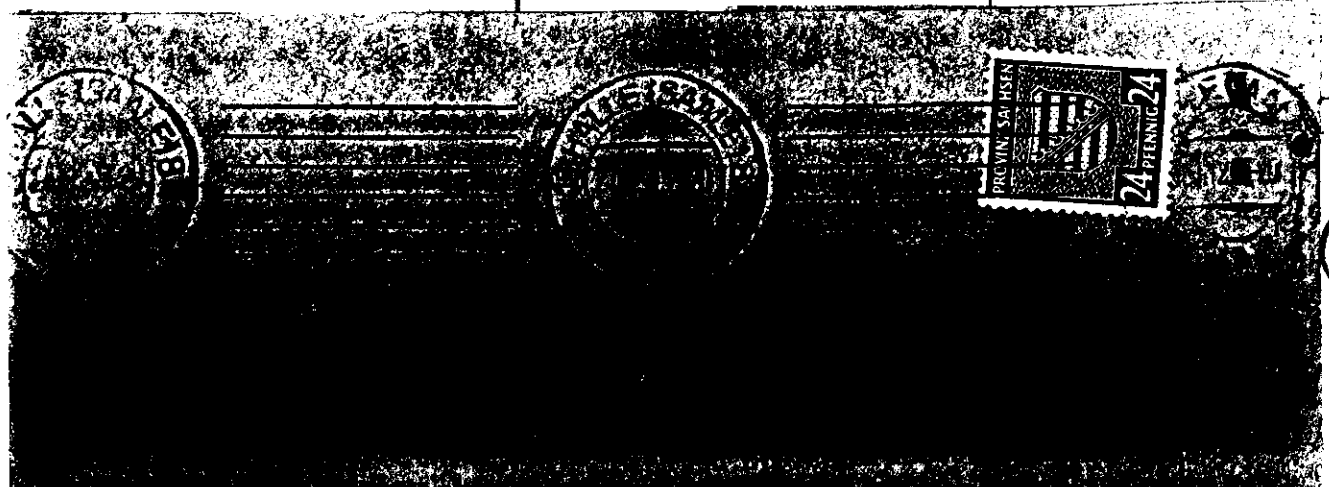
93

Abfender: _____

Postkarte

Am 10. April
dem ...
dein ...

WIEN 45
-9. IV. 1918
26



95

107.	All. occ. :	487/90	**	3	1	Euro
108.		497/500		3	1	
109.		501/04 + 524/27		5,50	1,80	
110.		528/31 + 534/37		3,75	1,25	
111.	Belgique :	189		3	1	
112.		593/601		3,25	1,10	
113.		716/24		6,20	2,10	
114.		1090/92		2,80	1	
115.		1216/21		5,65	1,90	
116.		1225/30		5	1,60	
117.	Berlin occ. :	139		3	1	
118.	Rwanda :	52/66		15	5	
119.		70/75		4,25	1,40	
120.		173/78		5,50	1,80	
121.	Suisse :	815/23		7,50	2,50	
122.		972/79		6	2	
123.		983/86 + 991		7,50	2,50	
124.		987/90 + 999/1002		5,25	1,75	
125.		1005/08		5,25	1,75	
<hr/>						
126.	Ruanda-Urundi :	196/99	**	25	6	
127.	Belgique :	30 (3)	ob.	-	1	
128.		81/83	*	39	7	
129.		84/107		460	75	
130.		112		19	4	
131.		132 V1		25	6	
132.		133		32	7	
133.		261 A	ob.	25	4	
134.		429/35	**	160	50	
135.		625/30		4	1,25	
136.		631/38		10,50	3	
137.		964/68		6,15	1,75	
138.		1627/35		6,30	1,50	
139.		BF 34/67		136	35	
140.		PA 15A/23A		6,25	2	
141.		Carnets 8/9 (2)		14	3	
142.		Carnets 10/11		3	1	
143.		Taxe 12 A	ob.	45	9	
144.		35 feuillets souvenirs 1er jour		-	3	
145.		756/60 feuillet souvenir		25	6	
146.		513/18 feuillet souvenir		37,50	9	
147.		496/503		30	7	
148.		504/11		62	15	
149.		1 classeur séries complètes entre 1920 et 195? - cote BEF 11.870 *			60	
150.		1 album DAVO complet entre 1975 et 1992 - 11.000 BEF faciale **			200	

CONCOURS 2001

Résultats de la 4ème étape

1.	Staelens	88
2.	Delfosse	83,5
3.	Bertrand	82
4.	Clusman	81,5
5.	Boeynants	79,5
6.	Eggen	78,5
7.	Doyen	77,5
8.	Soille	76,5
9.	Leleux	75
10.	Gilson	74,5
11.	Van Pée	72
12.	Roland	70

Classement final

1.	Delfosse	333,5	12.	Eggen	220
2.	Bertrand	325,5	13.	Pipart	134
3.	Staelens	324,5	14.	Jancart	84
4.	Leleux	323	15.	Valentini	81
5.	Clusman	316		Rogister	81
6.	Boeynants	315	17.	Garcia	80
7.	Doyen	304,5	18.	Mignolet	79
8.	Roland	302		Questiaux	79
9.	Van Pée	295	20.	Clesse	78
10.	Gilson	245,5	21.	Hanno	65
11.	Soille	232,5			

Cercle Philatélique Roman

MARCOPHILIE ET HISTOIRE POSTALE

NOTRE PROCHAINE REUNION SE TIENDRA LE 07/02/2002 A 20H00 AU :

CENTRE CULTUREL ESPAGNOL
AV. DES DEPORTES 79
A WAVRE

ACTIVITE :

REMISE DU CONCOURS DE JANVIER

REMISE DU CONCOURS DE FEVRIER

FRANCE : UN DOCUMENT AVEC OBLITERATION AMBULANT OU CONVOYEUR

OBLITERAION AMBULANT	30
<i>OBLITERATION CONVOYEUR</i>	20
AFFRANCHISSEMENT T.P. TYPE "BLANC"	30
<i>AFFRANCHISSEMENT T.P. TYPE "SEMEUSE"</i>	20
ETAT DE FRAICHEUR	20
POSITION OBLITERATION(S)	20

REMARQUE : LES OBLITERATIONS D'AMBULANTS AVEC EN PLUS UNE DENOMINATION PARTICULIERE (RAPIDE, SPECIAL, ETRANGER OU AVION) PEUVENT PARTICIPER : EXEMPLE : "BORDEAUX A PARIS RAPIDE", "LYON A MARSEILLE AVION"

CORDIALE INVITATION A TOUS

L'Echo Philatélique Roman

Fondé par Jacques Mayné (+)

VIII ème année Février 2002

Une perle ou de la poudre aux yeux à Belgica 2001 ?

Jean-Louis DECHESNE

Dans la cour d'honneur de l'exposition Belgica 2001 en juin passé, on pouvait admirer la contribution de la RPSL (*Royal Philatelic Society London*), l'équivalent londonien du "Roman", et celle de sa Gracieuse Majesté la Reine Elizabeth II (ce qui, en dépit des apparences, n'est pas l'équivalent de sa Majesté la Gracieuse Reine Elizabeth II).

Comme pour la plupart de toutes les collections exposées, celles-ci avaient leurs commentaires rédigés en une seule langue, en l'occurrence ici en anglais, *of course*¹. D'où, en dépit du grand intérêt, de la qualité et de la rareté des pièces exposées, j'ai la conviction que pas grand monde n'a fait l'effort de lire toutes les notices. Il y avait pourtant une perle de très belle eau à relever dès le 3^e panneau.

La présentation offrait à l'admiration des foules les ancêtres du timbre-poste, à savoir les timbres fiscaux, qu'ils soient frappés à sec ou imprimés, et divers essais devant déboucher d'une part sur le *Black Penny*, et d'autre part sur les entiers, les *Mitreaddy* (feuilles et enveloppes très décorées et préimbrées) vite abandonnées et les enveloppes timbrées à l'effigie de la Reine Victoria qui devaient rester soixante ans en usage.

Chaque timbre fiscal avait un usage spécifique. Certains représentaient la taxe sur les almanachs, d'autres celle sur les journaux, la location des chevaux, etc. L'un de ceux exposés avait pour commentaire *1799 certificate to use or wear hair powder with one pound one shilling embossed stamp*, ce qui peut se traduire par certificat ou autorisation

de 1799, avec un timbre estampé d'une livre un shilling² pour utiliser ou porter la force, la puissance, l'énergie, le pouvoir des cheveux (tout comme dans *horse power*, la puissance du cheval, autrement dit le cheval vapeur, ou dans le *flower power* des hippies, le pouvoir ou la force des fleurs).

Hormis ceux de Samson, je ne voyais pas quels cheveux avaient une puissance. De plus, les siens ne furent pas taxés, mais saisis. La solution ne se trouvait pas dans les commentaires, mais sur la pièce elle-même, un billet d'environ 10 cm sur 15, sur lequel on lisait *hair powder*, c'est-à-dire de la poudre pour les cheveux (je présume pour poudrer les perruques).

Que celui qui vient de dire que mes articles étaient tirés par les cheveux et que je coupais les cheveux en quatre se dénonce !

¹ En fait, pour pouvoir comprendre les commentaires de tous les exposants, il fallait posséder autant de langues que l'hydre de Lerne (qui, selon la mythologie, possédait un grand nombre de têtes, variable selon les sources, et donc, peut-on supposer, autant de langues).

² Une livre et un shilling, autrement dit une guinée, représentaient une somme considérable : une livre faisant 20 shillings et un shilling 12 pence, une guinée fait donc 252 pence, c-à-d. le port de 252 lettres d'environ 15 grammes (½ once) en régime intérieur à partir de la réforme de Rowland Hill, c'est-à-dire, il est vrai, 40 ans plus tard. Mais il faut savoir souffrir pour être beau, paraît-il.

CONVOCATION : Lors de la prochaine réunion du Cercle Philatélique Roman, le jeudi 7 février 2002, M Lucien JANSSENS, Président de l'Amicale Philatélique de Bruxelles, viendra donner une conférence avec diapos sur les entiers postaux du Congo. Accès au local habituel dès 19 heures 30', début de la séance à 20 heures.

DE QUOI QU'ON CAUSE ?

Jean-Louis DECHESNE

Il m'a paru intéressant de me pencher sur la définition de certains mots qu'on emploie plus ou moins fréquemment et sur leur étymologie (c'est-à-dire leur origine et l'évolution de leur sens).

Collectionner : signifie dans son sens général *rassembler, réunir*. Collecter et collectionner ont la même étymologie, le latin *colligere* qui signifie *placer ensemble*. (En anglais, *to collect* signifie d'ailleurs à la fois collecter et collectionner. *To collect stamps* : collectionner les timbres et *to collect aids against AIDS* : collecter, récolter des fonds contre le SIDA). Dans un sens plus précis, collectionner, c'est réunir des objets ayant un intérêt esthétique, scientifique, historique (Robert). Selon le dictionnaire Webster, c'est réunir, en particulier selon un principe de sélection ou un but informatif ou profitable.

Timbre : Le mot provient du grec classique *timpanon*¹ qui signifie tambourin (hé oui, le rapport est lointain ! Collectionnez-vous les tambourins ?) via la prononciation grecque byzantine *tumbanon*. Il signifie d'abord une cloche immobile frappée par un marteau (par exemple, le timbre d'une sonnerie électrique ou celle d'un vélo). De là provient l'expression *avoir le timbre fêlé*, être un peu fou, qui est devenue progressivement *être timbré*. Maintenant, vous voilà rassuré, être timbré n'a qu'un lointain rapport avec la philatélie et n'est pas une condition requise.

Le timbre a ensuite signifié la qualité spécifique des sons produits par un instrument de musique (le timbre de la flûte).

Par analogie de forme avec le tambour ou la cloche, timbre a aussi signifié la partie du casque qui protégeait le crâne, puis, en héraldique (la science des armoiries et des blasons), le casque ou l'ornement (couronne, tiare, mitre, mortier) placé au-dessus des armoiries pour indiquer la qualité de celui qui le porte.

C'est ensuite devenu la marque de ces armoiries apposée sur certains documents à caractère officiel et qui donne lieu à la perception d'un droit au profit de l'Etat (le droit de timbre) ou la marque qu'une administration ou une entreprise privée appose sur quelque chose pour en garantir l'origine (ce que, de nos jours, on appelle plutôt un cachet). (A noter qu'en anglais aussi *stamp* a d'abord signifié cachet avant de signifier timbre).

C'est aussi l'instrument qui sert à imprimer la marque appelée timbre, et plus spécialement, la marque que la poste apposait sur une lettre pour indiquer le bureau d'origine et certifier, éventuellement, que le port avait été payé par l'expéditeur (d'où, par exemple, l'expression *timbre à date*).

Et finalement, c'est devenu la petite vignette vendue par l'administration et certifiant qu'un droit a été acquitté. Et selon leur usage, on parlera alors de timbres poste, de timbres fiscaux, de timbres de ravitaillement, etc.

Par la suite encore, ce timbre pourra représenter une redevance à payer (timbre taxe).

La définition du timbre poste telle que formulée par Rowland Hill en 1837 (il n'était pas encore Sir et le timbre poste n'avait pas encore vu le jour) dans sa brochure *Post Office Reform : Its Importance and Practicability* (La réforme de la Poste : son importance et sa faisabilité) était *a bit of paper just large enough to bear the stamp, and covered at the back with a glutinous wash, which the bringer might, by applying a little moisture, attach to the back of the letter* (cité par Leon Norman Williams dans *Fundamentals of Philately*² p 1) : un morceau de papier juste assez grand pour porter le cachet, et couvert au dos d'une légère couche adhésive que le porteur peut, en appliquant un peu d'humidité, attacher au dos de la lettre.

Il y a lieu de remarquer que dans les marges du premier timbre au monde, le *Black Penny*, on lisait *Price 1 d Per Label. 1/- Per Row of 12 . £1 Per Sheet. Place the Labels ABOVE the address and towards the RIGHT HAND SIDE of the Letter. In Wetting the Back be careful not to remove the Cement*³, c'est-à-dire Prix 1 penny par étiquette, 1 shilling par rangée de 12, 1 livre par feuille. Placez l'étiquette au-dessus de l'adresse et du côté droit de la lettre. En mouillant le dos évitez d'enlever la colle. La Poste appelait donc ses premiers timbres des étiquettes et leur place avait migré vers le recto du pli.

Philatélie : Contrairement à ce que prétendait le Dr E. Locard⁴, philatélie ne provient pas des mots grecs *philein* et *tele*, aimer ce qui vient de loin, mais de *philein*, aimer ou *philos*, ami et *ateleia*, exemption de taxe, immunité, c'est-à-dire amour des marques indiquant qu'une taxe ou un droit a été acquitté. Le mot aurait été inventé par le Français Georges Herpin⁵ qui l'a proposé dans *Le Collectionneur de Timbres-Poste* (Vol. 1, Page 20, novembre 1864), le mot *philatéliste* suivant peu après. Le terme *timbrologie* et ses dérivés ont été longtemps des rivaux, mais finalement n'ont pas prévalu, sauf dans l'appellation de quelques clubs.

Selon le Robert, c'est la connaissance des timbres poste et l'art de les collectionner. Tandis que selon le Webster, c'est la collection et l'étude des timbres poste et des entiers postaux qui sont passés par le courrier (ce qui semblerait exclure les timbres et entiers neufs).

L.N. Williams, dans le livre cité ci-dessus, souligne que, dès le début de l'utilisation du mot, philatélie impliquait l'étude en plus de la collection. ⁶

Chopin 7 : A entendre les conversations des philatélistes, un observateur superficiel pourrait penser que leur compositeur favori est Frédéric Chopin. Il n'en est rien, car le timbre qu'ils aiment n'est pas celui du piano, mais celui qui, théoriquement, sert à l'affranchissement du courrier. (Théoriquement, car si c'était réellement sa fonction, il n'y aurait vraiment pas besoin de commémoratifs, ni de présentations spéciales telles les blocs et feuillets, les feuilles ou les camets où tous les timbres ont la même faciale mais une illustration différente, etc.)

Le chopin qui nous intéresse n'est hébergé ni par le Petit Larousse Illustré, ni par le Petit Robert. Par contre, le Grand Robert (en 5 volumes) le renseigne : " *Chopin*, n.m., (1815 selon Dauzat ; de choper) Pop. Aubaine, occasion, profit. - Spécialement, Faire, trouver un chopin, un beau chopin : trouver un homme ou une femme dont on tire de l'argent."

Choper, dérivé de *chipier*, signifie *voler puis attraper* (j'ai chopé un rhume, il s'est fait choper par la police) puis enfin *trouver* et c'est ce dernier sens qui a donné notre chopin philatélique.

Dans les différents dictionnaires d'argot que j'ai consultés, j'ai bien trouvé le verbe *choper*, mais pas le substantif *chopin*. Je sais l'avoir trouvé au moins à deux reprises dans les oeuvres de San Antonio (alias Frédéric Dard), mais je n'ai pas noté dans quels bouquins.

Selon certains, il n'y a plus de chopins à faire, on ne trouve plus rien. D'autres, par contre, sans doute dotés d'un caractère plus heureux, s'émerveillent de n'importe quoi. La moindre "crotte de mouche" graphique sur un timbre les emporte au 7ème ciel (ou au moins à l'entresol entre le 6ème et le 7ème) : ils sont convaincus d'avoir une rareté mondiale enviée des plus grands spécialistes.

D'aucuns considèrent qu'obtenir une légère ristourne par rapport au marchand voisin, c'est réaliser un chopin.

S'il s'agit vraiment d'une aubaine, il me semble que le vrai chopin c'est par exemple de trouver le premier tirage du "Perron liégeois" au prix du second, la vraie variété, le timbre rare, l'oblitération recherchée (le losange de points de Lincet N° 451), la marque postale exceptionnelle, l'affranchissement pas ordinaire (au bon tarif, bien sûr), le tarif tordu (les plis français au tarif du 1er janvier 1947 ... modifié dès le lendemain) dans un lot où personne ne l'a remarqué. Le délice est encore plus grand si le vendeur est quelqu'un qui s'y connaît ou croit s'y connaître, mais qui a été distraît, ignorant ou paresseux (tous les chasseurs de chopins pourront vous citer leurs anecdotes).

Est-il encore possible aujourd'hui de choper de telles aubaines ? Bien sûr ! Mais qui cherche, trouve. Il faut de la patience, le don d'observation, de la chance et surtout beaucoup connaître. Car pour reconnaître la bonne pièce, il faut, générale-

ment, d'abord la connaître. Si vous ignorez quels sont les meilleurs losanges de points, il est extrêmement improbable que vous mettiez la main sur l'un d'entre eux en achetant au hasard un N° 30 oblitéré pour 25 cents ou même quelques boîtes (à Nevers ou ailleurs).

Plus vous saurez, en ayant beaucoup écouté ceux qui savent (encore faut-il savoir quels sont ceux qui savent, car il y a beaucoup de baratineurs et de répéteurs d'à-peu-près), en ayant admiré des collections (de copains ou dans des expositions et des musées), en assistant aux conférences du Roman, et surtout en lisant beaucoup, plus vous ferez de chopins. Plus vous connaîtrez votre sujet, et plus vous connaîtrez de sujets, plus vous ferez de chopins. C'est la grâce que je vous souhaite, amen ! (Il y a deux sortes de soupes : la grasse et la maigre, c'est la grasse que je vous souhaite, amen, *dixit* Alphonse Allais.)

Part : La feuille de route du facteur s'appelait, tant en France qu'en Belgique, un *part* (au masculin). A titre d'exemple, voici une citation extraite de Marino CARNEVALE-MAUZAN ⁸ p. 36 :

"Objet du Part N° 688

Le *part* N° 688 est destiné à constater les résultats de chaque tournée faite par un facteur rural.

Prescriptions relatives à l'emploi de ce part

Les *parts* des facteurs ruraux doivent être renouvelés à chaque tournée.

Il est interdit aux directeurs et distributeurs de préparer à l'avance les *parts* des facteurs ruraux.

L'inscription sur le *part* N° 688 du nombre de lettres de chaque espèce remises à un facteur rural, à son départ du bureau, doit être faite par le facteur lui-même en présence du directeur ou du distributeur."

Or, si la plupart des dictionnaires consultés accordent bien sûr une très large part au mot *part* au féminin (on peut dire qu'il lui font la part belle), ils ne connaissent qu'un sens à *part* au masculin. Il s'agit d'un terme de droit utilisé seulement dans quelques expressions et signifiant *Enfant nouveau-né*. Ces expressions sont *confusion de part*, confusion de paternité ; incertitude sur la paternité d'un enfant, et *substitution de part*, substitution d'enfants à la naissance, le fantasme de nombreux adolescents des deux sexes et un sujet qui a inspiré un certain nombre d'auteurs et de scénaristes, par exemple, dans la Bible, le jugement de Salomon, dont le stalinien B. Brecht a commis une transcription marxiste-léniniste, *le Cercle de Craie caucasien*, ou les films *La vie est un long fleuve tranquille* d'Etienne Chatiliez ou *Toto le Héros* de Jaco Van Dormael, pour n'en citer que quelques uns.

Finalement, j'ai trouvé mon *part* au sens postal dans le Littré ⁸ :

Part : s.m. Terme de poste. Feuille contenant la désignation du service (c'est le premier mot du libellé de la feuille : *part de tel endroit tel jour* le

courrier).

1 Désolé, je n'ai pas d'alphabets étrangers sur mon traitement de texte, nous nous contenterons donc de translittération, c-à-d. de traduction lettre à lettre.

2 WILLIAMS, Leon Norman, *Fundamentals of Philately*, Revised Edition, Published by the American Philatelic Society, State College, Pennsylvania, 1990, 862 p. + XV p.

3 ROBSON LOWE, *The Encyclopaedia of British Empire Postage 1661-1951. Volume 1 Part 1 Great Britain and the Empire in Europe*, Second Edition, Robson Lowe Ltd, London, réédité dans Billig's Philatelic Handbook, Volume 34, H.J.M.R. Co, North Miami, Florida, 1969, 247 p.

4 LOCARD, Edmond, Docteur en Médecine, Licencié en Droit, Directeur du Laboratoire de Police Technique de Lyon, *Manuel du philatéliste*. Le collectionneur. La collection. Histoire des timbres-poste. La fabrication de timbre. Les variétés de timbres. La spécialisation. Les falsifications, Payot, Paris, 1942, 359 p.

On lit p. 9 : *Du point de vue linguistique, la question est de prime abord réglée : philatélie est absurde ; ce mot signifie : l'amour des choses lointaines, avec la prétention d'indiquer le courrier postal qui peut en effet, mais pas nécessairement, venir de loin.*

Or, contrairement à moi, ce zigoto connaissait le grec. Il a même cherché à créer un nouveau mot dérivé du grec pour désigner le collectionneur. Il vous baptise, cher lecteur, de *sylectimane* (p. 11). Selon lui, ce néologisme couvrirait tout collectionneur, quel que soit l'objet de sa collection (tableaux, boutons d'uniforme, oiseaux empaillés, etc.)

5 Voici le texte de l'article de Herpin paru dans le N°5 du *Collectionneur de Timbres-poste* de Maury, (Maury étant un négociant en timbres parisien, grand rival de Jean-Baptiste Moens) le 15 novembre 1864, tel que reproduit dans VALJET, Roger, *Coup d'oeil sur la Philatélie*, Presses de la Cité, Paris, 1956, pp. 288-290 :

BAPTEME

N'est-il pas étrange que depuis six ou sept ans que l'on s'occupe de l'étude et de la recherche des timbres-poste, on n'ait pas encore songé à donner un nom à cette attrayante occupation qui fait le bonheur des uns et la fortune des autres ?

Il est impossible de regarder comme une dénomination acceptable le mot : timbromanie. Il n'est en effet qu'un terme légèrement injurieux que certains gens, en croyant faire un mot, articulent avec une intention sarcastique d'un effet d'ailleurs assez innocent.

C'est donc faute de mieux qu'on l'a employé jusqu'ici mais il est temps de le bannir ignominieusement de notre vocabulaire ; bien plus, lecteurs et écrivains de ce recueil nous devons nous

efforcer d'oublier cette odieuse expression et de douter même de son existence. Maintenant, en admettant que la bête soit morte et le venin aussi, il faut lui trouver un successeur qui n'ait rien de commun avec elle et qui même compte autant de qualités qu'elle avait de défauts.

Mais où trouver cet oiseau rare ?

Chacun pouvant donner son avis sur cette grave question et la fortune favorisant les audacieux, nous nous hasardons à formuler ici notre opinion.

Tout le monde a pu remarquer que la plupart des mots nouveaux avaient pour racine des mots anciens, sans doute à cause de l'affinité que les extrêmes ont les uns pour les autres ; or, les néologismes empruntant leurs éléments au latin et au grec, nous allons tenter aussi une incursion dans l'un de ces idiomes.

Nous entendons déjà les cent voix de la critique nous crier : "Qui nous délivrera des Grecs et des Romains !"

Nous bravons ces vaines clameurs, nous poursuivons notre carrière selon l'expression de M. Baour-Lormian et nous disons que, puisque la numismatique a tiré son nom du latin "numisma", médaille, et la sphragistique (étude des sceaux, sans jeux de mots) du grec sphragiso (je scelle) nous pouvions aussi, vu sa richesse, faire quelque emprunt à cette langue généreuse et proposer aux amateurs le mot : PHILATELIE, comme exprimant l'idée que le terme odieux stigmatisé plus haut s'efforçait de ridiculiser.

Philatélie est formé de deux mots grecs : philos, ami, amateur, et ateles (en parlant d'un objet), franc, libre de toute charge ou impôt, affranchi, ; substantif : ateleia. Philatélie signifierait donc : amour de l'étude de tout ce qui se rapporte à l'affranchissement.

Maintenant, puisque le mot est lâché et que le nouveau-né a vu le jour, en vue d'augmenter ses chances de bonheur et de prospérité, nous prions instamment nos jeunes et charmantes lectrices d'en être les marraines.

Eh quoi ! dira-t-on, vous parlez grec aux jeunes filles ? C'est choisir un singulier moyen pour leur plaire et demander leur patronage.

Le moyen n'est peut-être pas si mauvais que vous le supposez. Qui sait si l'étrangeté même de la requête ne sera pas sa meilleure recommandation. A qui donc d'ailleurs, une chose nouvelle, un mot nouveau, peuvent-ils demander aide et protection, si ce n'est à la jeunesse amie des nouveautés en toute chose, et dont les faibles implorent bien rarement en vain la générosité ?

Du reste, au nom du grec, nous n'affichons aucunes des folles prétentions du Vadius de notre Molière. C'est donc sans témérité, mais aussi sans embarras, que nous sollicitons l'approbation de la plus belle moitié du genre humain, sûrs que nous sommes, si nous l'obtenons, de celle de l'autre moitié.

En définitive, nous n'imposons rien ; seulement la lice étant ouverte nous attendons, nous sollicitons même les communications qui auraient trait à cette question, nous déclarant d'avance tous prêts à nous ranger à l'avis d'un "philatèle" mieux inspiré.

Ce cher Herpin n'avait pas mal visé avec *philatélie*, par contre son *philatèle* a fait long feu. Par contre, on se demande d'où sort le Dr Locard. Il est vrai qu'en tant qu'expert devant les tribunaux, il a déclaré vrais les timbres de Spérati : de deux choses l'une, ou les timbres étaient faux et Locard n'est pas fameux comme expert, ou les timbres étaient vrais et Locard n'est pas fameux comme policier et criminologue, puisqu'il a permis la substitution entre les vrais faux et les faux faux.

Remarquez également que dans la définition d'Herpin figure de façon explicite la notion d'étude et pas seulement d'accumulation.

Par contre, je ne sais pas où il est allé chercher sa sphragistique absente des dictionnaires. Vous qui avez lu *Le sceptre d'Ottokar* de Hergé, vous savez que l'étude des sceaux s'appelle la sigillographie.

Selon le dictionnaire Robert des noms propres (le Petit Robert 2), M. Pierre Baour-Lormian est un écrivain français, membre de l'Académie qui défendit les thèses conservatrices du néo-classicisme contre le romantisme. Il fait partie de ces innombrables Immortels retombés dans l'oubli. Il y a cinq minutes, j'ignorais encore totalement de qui il s'agissait.

⁶ L.N. WILLIAMS, op. cit., p. 32.

⁷ A l'attention de ceux qui ne roupillent pas ou ne papotent pas pendant mes mini-causeries au Club Philatélique de Wavre : d'accord je vous ai déjà fait le coup du *chopin* il y a quelques années, mais je ne l'avais jamais publié.

⁸ CARNEVALE-MAUZAN, Marino, de l'Académie Européenne d'Etudes Postales, Vice-président du Centre de Recherche Historique des P.T.T. du Dauphiné, chargé de la recherche, *Histoire de la poste en milieu rural*, avec la participation de LABORDE, René, MARTEAU, Camille, NOUGARÉ, Pierre, et PINHAS, Denis, à compte d'auteur, Grenoble, 1994, 164 p. + une carte hors-texte.

⁹ LITRE, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, tome 5, Gallimard-Hachette, Paris, 1962, p. 1442.

AU PROGRAMME DES PROCHAINS MOIS :

Judi 7 février : M. Lucien JANSSENS, Les entiers postaux du Congo.

Judi 7 mars : M. Ronald HAHN, Epaulettes et Médailles.

Judi 4 avril : M. Gerhard LUDWIG, Le courrier des travailleurs belges en Allemagne pendant la guerre de 1914-1918.

Vous en avez assez de lire mes élucubrations ? Comme je vous comprend !

Quel est le meilleur moyen d'y remédier ? Faites paraître le fruit de vos recherches ou vos pièces les plus intéressantes avec un commentaire approprié !

PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa
Par années - séries complètes ** / * / ob.

Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés
F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres.

Stock important de «précurseurs».

Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix «club»
expédié gratuitement.

Fabricant grossiste en matériel cartophile

Victor JANCART

rue Charles Harmegnies, 14
7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

Tél. : 064/66.33.72

R.C. Mons : 54 196 - TVA : 618058363

Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

GILSON et Cie, S.A.

1300 WAVRE

Chaussée de Louvain, 157

Tél. : 010/24.13.13